



Réunion publique – Jeudi 09 NOVEMBRE 2023 à 18h30

Madame le Maire et le conseil municipal vous convient à une réunion publique, Maison de la Fontaine, jeudi 9 novembre à 18h30. Elle portera sur les projets communaux en cours.

Les personnes plus particulièrement intéressées par le projet du café/lieu de vie, sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie (02.38.95.22.59) ou auprès de Mme le Maire, Mme De Wilde (06.70.94.27.79)

Maison de la Fontaine, chaque mardi

GYM DOUCE DE 15H30 A 16H30
YOGA DE 18H45 A 19H45



Maison des Associations, chaque jeudi

Loisirs créatifs de 14 h à 17 h

Les vœux du Maire
auront lieu
**Samedi 06 Janvier
2024 à 11h** à la Maison
de la Fontaine

Repas des Aînés (+ de 65 ans)
Offert par la municipalité
Dimanche 3 décembre 2023
Maison de la Fontaine
*Sur inscription auprès de la
mairie avant le 12/11*

DU **Cinéma Village**
DANS MON

ST-FIRMIN-DES-BOIS
> **MAISON DE LA FONTAINE** <

Cérémonie du 11 novembre :
rendez-vous à 13 h 45
devant la mairie.
Le cortège se rendra au
monument aux morts pour le
dépôt de fleurs.
Un vin d'honneur sera servi à
l'issue de la cérémonie



En partenariat avec **LE VOX**

Chaque 3^{ème} jeudi du mois

A 20 h 00 à la Maison de la Fontaine

**Si vous avez besoin d'un moyen de
locomotion pour vous y rendre,
contactez la mairie.**

Bulletin municipal 2024 : les
artisans ayant leur siège sur la
commune, et souhaitant de la
publicité (gratuite) dans le
bulletin municipal sont priés
de contacter la mairie avant le
30/11/2023.

Les ateliers
numériques qui
étaient organisés par
la **MJC** à la maison des
associations, pour les
adultes, un mardi par
mois ne sont pas
reconduits faute de
participants.

Transports scolaires

La Région Centre-Val de Loire ainsi que les transports Rémi ont été à nouveau contactés concernant plusieurs points (Arrêt de bus supprimé au bois de pierre, bus collège (La Perreuse) et lycées (bus le mercredi). Notre demande a été prise en compte et nous espérons un retour favorable.



CIMETIERE

Cette affiche a été apposée sur les panneaux d'information du cimetière :

*Chers visiteuses et visiteurs,
Pour votre parfaite information,
dans le prolongement de la loi
Labbé votée en 2014,
**l'interdiction de l'usage des
produits
phytopharmaceutiques a été
étendue à tous les lieux de vie
au 1^{er} juillet 2022.***

**Les cimetières, comme les parcs
et jardins, sont des lieux de vie
et sont donc soumis à cette
interdiction.**

*Nous avons dès lors fait évoluer
nos pratiques d'entretien,
cherchant le meilleur équilibre
entre la charge et le résultat, en
commençant l'utilisation du
vinaigre en désherbant ponctuel
ainsi que l'enherbement
progressif des petites allées.
Ainsi, notre cimetière est
nécessairement en phase de
transition.*

*Dans la même démarche, nous
vous demandons de bien veiller
à respecter le tri des déchets,
verts et autres déchets.*

*Toute remarque constructive
reste bien évidemment la
bienvenue.*

Bien à vous,

Le Maire, Francine DE WILDE



LOCATIONS DES SALLES

Le Conseil Municipal a reconduit les tarifs de location des salles de la commune pour 2024.

Maison de la Fontaine (80 pers) :

Résidents commune : 350 € week-end

Hors commune : 450 € le week-end

Vin d'honneur (2 h) : 100 €

Caution : 1000 €

Options :

Ménage : 80 €

Vaisselle : 60 €



Maison des Associations (30 pers) :

(vaisselle comprise)

Résidents commune : 120 €

Hors commune : 150 €

Vin d'honneur (2 heures) : 50 €

Forfait ménage : 40 €

Caution : 500 €

